



BULLETIN D'INSCRIPTION

LA CHAPELLE REANVILLE (5 km de Vernon)

32^{ème} FOIRE A TOUT – DIMANCHE 31 AOÛT 2025

Règlement :

Article 1 :

L'accueil des exposants se fera :

- Le samedi 30 août à partir de 18h jusqu' à 20h
- Le dimanche 31 août à partir de 6h jusqu'à 8h
- La clôture de la Foire à Tout est prévue le dimanche 31 août à 18h.
- Les exposants non-inscrits seront positionnés en fonction des places libres sur une zone déterminée par l'Association et devront acquitter la réservation le jour même.
- Pour des raisons de sécurité aucune installation après 8h et aucun départ avant 17h30 ne seront autorisés.

Article 2 :

Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'Association (ARIA) ne peut en aucun cas être tenue pour responsables des litiges tels que perte, vols, casse ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...) Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel.

Article 3 :

Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur les lieux à la fin de la journée. L'exposant s'engage à reprendre ses invendus et à laisser libre son emplacement de tout objet ou déchet.

Article 4 :

Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à m'y conformer.

Nom :

Prénom :

Le :A :

Signature, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

La Chapelle Réanville
Route du Stade
32^{ème} FOIRE A TOUT DIMANCHE 31 AOUT 2025

Nom- Prénom :

Adresse :

E-Mail : Téléphone :

Joindre impérativement photocopie pièce d'identité plus carte grise

Pour les professionnels joindre la photocopie du SIRET

Particuliers : N° carte d'identité :

Date de délivrance : Préfecture :

Professionnels N° registre du commerce :

N° Immatriculation du véhicule : OBLIGATOIRE

Particuliers : Nombre de mètres : x 4€ = €

Professionnels* : Nombre de mètres : x 8€ = €

Professionnels de la restauration : x 40€ = €

*Hors restauration

**Attention si inscription reçue par COURRIER après le
25/08/2025 : majoration de 1.5€ le ML**

Règlement par chèque à l'ordre de : Association ARIA

Véhicule sur le stand ☐ OUI ☐ NON Signature :

Profondeur du stand avec véhicule : 4 M

Longueur minimum du stand 5 METRES

Joindre impérativement photocopie pièce d'identité plus carte grise

Inscription à retourner par COURRIER avec le règlement avant le 25/08/2025

A l'adresse suivante :

Association ARIA – 2 rue de la Ferme - 27950 - la Chapelle Réanville

Site : aria-lcr.fr

Téléphone : 06 10 32 73 92

Courriel : bt.aria027@gmail.com

Téléphone : 06 45 26 27 08

Courriel : arialcr@wanadoo.fr

